

PRESS RELEASE

Le prix des droits de l'homme du CCBE 2014 est attribué à l'avocate brésilienne Valdênia Aparecida Paulino Lanfranchi

28/11/2014

La session plénière du Conseil des barreaux européens (CCBE) a attribué aujourd'hui le prix des droits de l'homme 2014 à Me Valdênia Aparecida Paulino Lanfranchi, avocate brésilienne qui a dédié sa vie à la défense des plus vulnérables.

Me Paulino a grandi à Sapopemba, un des quartiers les plus pauvres de São Paulo. Engagée très jeune dans la vie sociale de son quartier, après avoir obtenu son diplôme de droit elle consacre sa carrière d'avocate à la défense des plus démunis en représentant des victimes de violations des droits de l'homme et de violences policières. En 1996, Me Paulino fonde le Centre pour la Défense des Droits des Enfants et Adolescents (CEDECA) et en 2003 le Centre pour les droits de l'homme de Sapopemba. Elle fut jusqu'en Septembre 2013 ombudsman et médiateur de la police pour le Conseil des droits de l'homme de l'État de Paraíba à São Paulo. Elle a également œuvré au Centre des Droits de l'Homme «Dom Oscar Romero» (CEDHOR) à Santa Rita en fournissant bénévolement aide et conseils juridiques aux plus pauvres. Elle participe à la campagne nationale de démilitarisation de la police brésilienne et milite en faveur d'un projet de loi établissant des instances indépendantes pour superviser le travail de la police.

Son engagement en faveur des droits de l'homme a valu à Me Paulino de nombreuses menaces de mort et l'a obligée à quitter deux fois son pays. Elle a quitté le Brésil en octobre 2007 pour passer six mois en Espagne sous l'égide du programme d'Amnesty International pour la protection des défenseurs des droits de l'homme. Empêchée de retourner dans sa ville natale, elle a quitté le Brésil en 2013 et vit aujourd'hui à Washington où elle est aidée par l'organisation non-gouvernementale *Freedom House*.

Me Paulino est toujours la cible de menaces de mort et d'allégations d'avoir failli à des règles déontologiques dans une affaire dans laquelle elle avait décidé volontairement et gratuitement de défendre des enfants victimes d'abus sexuels. En lui attribuant le prix des droits de l'homme 2014, le CCBE rend hommage à sa détermination, son courage et son engagement exceptionnel en faveur des droits de l'homme.

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 32 pays membres et 13 pays associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens. Tous les ans depuis 2007, l'objectif du prix des droits de l'homme est de mettre en lumière le travail d'un avocat ou d'une organisation d'avocats ayant honoré la profession d'avocat en sauvegardant les plus hautes valeurs de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits de l'homme. Vous trouverez davantage d'informations concernant les lauréats des années précédentes et les critères d'attribution du prix [ici](#).

For further information,
please contact Hugo ROEBROECK
Director, External Liaison
Tel: +32 (0)2 234 65 28
Fax: +32.(0)2.234.65.11
E-mail: roebroeck@ccbe.eu
Follow us on   